

APPEL DES BIATOSS EN COLÈRE DE L'UNIVERSITÉ D'ÉVRY

NON A LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE !

Réunis le 9 février, nous, près de quarante Biatoss (personnels non-enseignants, administratifs et techniques) de l'Université d'Évry, de la Bibliothèque Universitaire et de l'IUT de Brétigny voulons faire part, par cet appel, de notre sentiment d'écœurement par rapport à la nouvelle gestion des personnels mise en place par la Direction des Ressources Humaines (DRH) de notre université sous la responsabilité du Président de l'Université d'Évry :

- multiplication des avertissements avec parfois refus de donner un motif par écrit,
- réorganisation des services avec déplacements des agents sans concertation,
- critères d'attribution des « primes au mérite » non communiqués à l'ensemble des personnels,
- non respect de la réglementation en matière d'Hygiène et Sécurité du travail, mise en danger des personnels,
- entrave continuelle au droit à l'information des personnels concernant des données importantes (composition et compte-rendus des différentes instances, commissions, comités de l'université), obstruction à la mise en place de la Commission Consultative des non Titulaires.

À l'issue de cette réunion, et face au silence de la Présidence et de la DRH depuis des semaines, nous sommes donc convenu(e)s

- 1) de faire connaître, par tous les moyens (tracts, affichage, medias locaux ...), ces abus et ces irrégularités par rapport au code du travail dans toute l'université (IUT compris), et plus largement aux citoyens des localités voisines,
- 2) de faire connaître par courrier au Rectorat, au Ministère, à la Mairie d'Évry, à la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne, au Conseil Général de l'Essonne et au Conseil Régional d'Île-de-France (deux élus de ces conseils siègent dans notre Conseil d'Administration, en qualité de personnalités extérieures) et autres autorités politiques locales, ces mêmes abus d'autorité et de non-respect des réglementations de la part de la direction de l'université,
- 3) que soit réalisé un AUDIT SOCIAL, sous la responsabilité du Ministère, avec l'organisation d'une TABLE RONDE entre LES DIFFERENTS ACTEURS DE CE CONFLIT : la DIRECTION, la DRH, la MEDECINE DE PREVENTION, les PERSONNELS BIATOSS, pour régler les problèmes.

**CETTE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL,
CETTE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES,
CONDUISENT A UNE SITUATION DE STRESS AU TRAVAIL À L'UEVE,
À LA MULTIPLICATION DES ARRÊTS MALADIE,
NOUS VOULONS NOUS DÉFENDRE !**

**LE COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES BIATOSS
DE L'UNIVERSITÉ D'ÉVRY VAL-D'ESSONNE**

le 12 février 2010

Vous subissez ou constatez des problèmes similaires : contactez-nous !
comdefbiatoss.evry91@free.fr